

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/06/2011
Réception par le Prefet : 28/06/2011
Publication : 30/06/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-3-1-8

Séance du jeudi 23 juin 2011

AFFECTATION DU RESULTAT CUMULE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2010

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 3312-5 du C.G.C.T. relatif à l'arrêté du compte de gestion,
- VU la délibération n° CG-2009-5-1-11 du 10 décembre 2009 relative au projet de budget primitif 2010,
- VU la délibération n° CG-2010-2-1-10 du 25 juin 2010 relative à la décision modificative n°1 2010,
- VU la délibération n° CG-2010-3-1-4 du 5 novembre 2010 relative à la décision modificative n° 2 2010,
- VU la délibération n° CG-2010-4-1-1 du 8 décembre 2010 relative à la décision modificative n°3 2010,
- VU l'avis de la Commission des Finances, du Budget et du Protocole en date du 26 mai 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ☞ - Statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,
- ☞ Constate que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 47 455 691,53 €,
- ☞ Affecte à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement au compte 1068 le montant de 23 332 830,17 €,
- ☞ Affecte à la section de fonctionnement au compte 002 le solde de 24 122 861,36 € disponible à la clôture de l'exercice 2010 sur le budget principal.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions